



**OBI LAN**

# **Règlement Minecraft**

**29 et 30 Septembre 2023**

**UFR Sciences et Techniques**

**UBO**

**29200 BREST**





# OBI LAN

## Préambule

Cet événement est organisé par l'association OBI 1, régie par la loi du 1er juillet 1901.

C'est une compétition de jeux vidéo, telle expliquée par l'article L321-8 : "Une compétition de jeux vidéo confronte, à partir d'un jeu vidéo, au moins deux joueurs ou équipes de joueurs pour un score ou une victoire"

C'est une LAN de type **BYOC (Bring Your Own Computer = Amène ton propre PC)**, ce qui signifie que les joueurs devront amener leur propre matériel pour pouvoir participer aux tournois.

Ce règlement est mis en œuvre par l'association OBI 1. C'est l'unique règlement valide (avec celui de l'UBO, car lieu de la manifestation).

**En participant, le joueur déclare qu'il comprend et accepte ces règles.**

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser toutes personnes ne respectant pas ce règlement.

Ce règlement peut être, à tout moment, modifié sans avis préalable donné aux joueurs, et des décisions des organisateurs peuvent ne pas rentrer dans ce règlement, dans le cadre où une situation devient trop extrême, afin de garantir au maximum le fair-play, la sécurité et le bon fonctionnement de la manifestation.

Les lois françaises sont toujours en vigueur lors de l'événement : le participant se doit de les respecter à tout moment.





# OBI LAN

## Participants mineurs

Le décret n°2017-871 du 9 mai 2017 instaure de nouvelles règles quant à la participation des mineurs aux compétitions de jeux vidéo.

La participation d'enfants de moins de douze ans à des compétitions de jeux vidéo offrant des récompenses monétaires est interdite. (Art. R. 321-44.)

Le mineur et le ou les représentants légaux justifient de leur identité par la présentation de leur carte nationale d'identité ou passeport délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité (ces documents doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité française et du passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans). Les participants mineurs doivent également fournir une autorisation de leur représentant légal, avec le numéro, la nature et l'autorité de délivrance du document d'identité du ou des représentants légaux et du mineur concerné. (Art. R. 321-43.)

La part des récompenses monétaires, perçues par un enfant âgé de moins de seize ans soumis à l'obligation scolaire dans le cadre de sa participation à des compétitions de jeux vidéo est définie telle que : Une part de la rémunération perçue par l'enfant peut être laissée à la disposition de ses représentants légaux. Le surplus, qui constitue le pécule, est versé à la Caisse des dépôts et consignations et géré par cette caisse jusqu'à la majorité de l'enfant. Des prélèvements peuvent être autorisés en cas d'urgence et à titre exceptionnel. (Art. R. 321-45.)

## Inscription au tournoi

Pour vous inscrire au tournoi, il faut vous créer un compte sur le site [obilan.net](http://obilan.net), puis rejoindre ou créer une équipe. Cependant, votre inscription ne sera officiellement finalisée que lorsque vous aurez payé les droits d'inscriptions le jour-même. Si vous n'avez pas payé cette somme, vous n'aurez pas le droit de participer au tournoi.





# OBI LAN

Les joueurs mineurs (âge compris entre 12 et 18 ans) devront compléter une autorisation parentale accompagnée d'une copie recto/verso de leur pièce d'identité et de celle de leur représentant légal et la fournir avec leur droit d'inscription le jour-même afin de pouvoir participer au tournoi.

Lien pour télécharger l'autorisation parentale: ou sur [www.obilan.net](http://www.obilan.net) dans l'onglet Règlement.

Les joueurs qui possèdent un bannissement sur le jeu du tournoi, sont soumis à un jugement de leur inscription par les organisateurs : après observation du cas de l'individu, son inscription sera retenue ou non. Toute personne possédant un bannissement sur le jeu et ne le signalant pas sera contraint d'abandonner sa place du tournoi.

L'individu qui s'inscrit certifie que les informations qu'il entre sur le site sont correctes et authentiques.

Le jour-même, tous les joueurs (mineurs ou majeurs) devront présenter leur pièce d'identité afin de prouver leur identité pour participer au tournoi.

## I - Format du tournoi

### **Article 1.1 -Préambule du format**

Le tournoi Minecraft est composé de 10 équipes de 3 joueurs. Les participant.es seront en survival et en difficulté hardcore. Toutes les gamerules sont à leurs paramètres par défaut.

### **Article 1.1 - Jeu principal**

Le tournoi Minecraft est une cité. L'objectif est d'obtenir le plus de points (OBIT'coins). A la fin de la journée du samedi, le classement se fera sur le nombre de points que chaque équipe aura récupéré. Pour récupérer des points, il faudra récolter des ressources et gagner des events. Des points bonus pourront être attribués.

### **Article 1.2 - Récolter les ressources**

Vos ressources pourront être échangeables au spawn contre des points.





# OBI LAN

## Article 1.3 - Les events

A certains moments donnés, des events seront lancés afin de pouvoir récolter des points suivant le classement à ces events. Chaque event donne le même nombre de points. Voici une liste non-exhaustive d'events qui pourront être proposés :

- Jump
- PVP
- Course de bateau

## Article 1.4 : Pillages

Les pillages sont autorisés. Cependant la destruction de base, usine lit etc... est interdite, seul le vol de ressources est autorisé.

## Article 1.5 : PVP

Le PVP est autorisé. Cependant le spawnkill est interdit.

# II - Paramètre du jeu

## Article 2.1 - Version du jeu

La compétition se fera sur la version officielle de Minecraft 1.20.1.

## Article 2.2 - Client

Pour la compétition, vous pouvez utiliser le launcher officiel, lunar client ou badlion client.

## Article 2.3 - Mods autorisé

Les seuls mods autorisés sont :

- Optifine
- Mods permettant de voir la durabilité des outils





# OBI LAN

## Article 2.4 - Mods strictement interdit

Tous les mods autres que ceux cités précédemment dans l'article 2.3 sont interdits. Toute infraction à ce règlement pourra engendrer une sanction.

## III- Infractions au règlement

### Article 3.1 - Définition :

Sur chaque jeu, il y a un.e responsable et des bénévoles. Le/La responsable du jeu à tout pouvoir pour appliquer les règlements. Des avertissements peuvent être donner ainsi que des pénalités à des joueurs ou des équipes. Si manquement au règlement ou si récidive il y a, un bannissement du tournoi peut être proclamé. Le/la responsable du tournoi à le dernier mot sur la sanction.

Le/La responsable vous sera communiqué le jour du tournoi.

### Article 3.2 - Comportements interdits et sanctions

Une équipe peut être réprimandée et recevoir un avertissement si elle commet l'une des infractions suivantes :

- Refuser de suivre les instructions d'un officiel du tournoi ;
- Contester la décision d'un officiel de tournoi ;
- Utiliser un langage ou des gestes insultants ;
- Être coupable de comportement antisportif ;
- Recevoir plus d'un avertissement ;
- Être coupable d'actes violents ;
- Tricher ou utiliser un procédé inéquitable ;
- Mentir ou induire en erreur un officiel du tournoi ;
- Violent les règles de ce règlement.
- Mettre un skin ou porter un pseudo pouvant heurter la sensibilité d'autrui.





### **Article 3.3 - Action de jeux interdites**

Les actions suivantes sont strictement interdites :

- Tricher
- Utiliser tout type de bug donnant un avantage quelconque.
- Toute duplication est interdite
- Spawnkill un adversaire
- Casser les bases, usines, lit et autres des adversaires (avec des outils, tnt, creeper, feu, etc...)
- Regarder l'écran des adversaires
- Tout autre acte n'étant pas prévu par le jeu ou par le règlement qui peut entacher la partie ou le bon déroulement de l'événement.

### **Article 3.4 - Disqualification**

Après étude d'une infraction au règlement par le/la responsable de la compétition et des administrateurs de tournoi, un joueur ayant reçu une sanction peut également subir, la disqualification de celui-ci, son expulsion et l'interdiction de participer aux futures compétitions.

